



Ville de Piraé

POLYNÉSIE FRANÇAISE  
TAHITI



**DELIBERATION N°30/2011  
DU 1<sup>er</sup> JUIN 2011**

*Approuvant le rapport annuel  
sur le prix et la qualité du  
service public d'eau potable  
en 2010*

Date de convocation :	<b>25 mai 2011</b>
Date d'affichage :	<b>25 mai 2011</b>

**Résultats des votes**

Pour	26
Contre	0
Abstentions	0

**La délibération est adoptée à  
l'unanimité**

Affichage du compte rendu du  
conseil municipal le

**8 Juin 2011**

Affichage de la présente  
délibération le :  
**20 JUIN 2011**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'an deux mille onze, le premier du mois de juin à neuf heures cinquante,**  
Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la  
présidence de **Madame le Maire, Béatrice VERNAUDON.**

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été  
procédé à la nomination des secrétaires de séance.

**Mesdames Elisabeth MOE et Elisa YAO THAM SAO,** ont été désignées pour remplir cette  
fonction.

Etaient présents :

Nbre	Nom et Prénom	Présent	Absent	Procuration
1	VERNAUDON Béatrice	X		
2	SUN MAIRAI	X		
3	PUCHON Georges	X		
4	MOE Elisabeth		X	<i>Eliane LECHENE</i>
5	TICCHI Christiane Tiare	X		
6	TERIIEROOITERAI Jean-Baptiste	X		
7	LEQUERRE Maite	X		
8	YAO THAM SAO Elisa	X		
9	BENNETT William	X		
10	TETUAETARA Theodore		X	<i>William BENNETT</i>
11	TEANOTOGA Hinano		X	<i>L. TEANINIURAITEMOANA</i>
12	ATIU Marc	X		
13	TEFAATAU Alvest		X	<i>Marc ATIU</i>
14	PROKOP Alban		X	
15	POMARE Wilfred		X	<i>Viora TANÉPAU</i>
16	TOUAITAHUATA Charles	X		
17	TANÉPAU Viora	X		
18	TUEINUI Noël	X		
19	TICCHI William	X		
20	TEANINIURAITEMOANA Laiza	X		
21	TAPUTU Karine		X	<i>J.B TERIIEROOITERAI</i>
22	TAURAA Stéphanie	X		
23	TAVAE Imelda		X	
24	DU SOUICH Audrey	X		
25	MAI Teruirau		X	
26	MACE Miriama	X		
27	BREMOND Madeleine		X	
28	TEMARII Tahiri		X	
29	LICHTLE Yvette	X		
30	MERCERON Armelle		X	<i>Yvette LICHTLE</i>
31	FRITCH Edouard		X	
32	FREBAULT Pierre		X	
33	LAUZUN épse LECHENE Eliane	X		
		<b>19</b>	<b>14</b>	<b>7</b>

# DELIBERATION N°30/2011 DU 1<sup>er</sup> JUIN 2011

## Approuvant le rapport annuel sur le prix et la qualité de service public d'eau potable de l'année 2010

---

### LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE .

Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;  
Sous la présidence du maire de la commune ;

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée, portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code Général des Collectivités Territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, ensemble la loi n° 2007-1720 du 07 décembre 2007 tendant à renforcer la stabilité des institutions et la transparence de la vie politique en Polynésie française et n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit ;
- VU la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée, relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 31/AA du 6 janvier 1972 ;
- VU le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création de communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU Le Code général des Collectivités territoriales ;
- VU Vu le courrier de la subdivision administrative n°HC807/IDV/cm du 6 mai 2010 ;
- VU les explications fournies par Madame Béatrice VERNAUDON, Maire ;

Après en avoir délibéré en sa séance du 1<sup>er</sup> juin 2011

<b>ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</b>	
VOTANTS	<b>26</b>
POUR	<b>26</b>
CONTRE	<b>0</b>
ABSTENTION	<b>0</b>

**ADOPTE :**

**Article 1. -** Le rapport annuel sur le prix et la qualité de service public d'eau potable pour l'année 2010 est approuvé.

**Article 2. -** La présente délibération, qui sera publiée et communiquée partout ou besoin sera, est prise pour servir et valoir ce que de droit.

**Extrait certifié conforme au Registre des délibérations**

Pour le Maire absent  
Le Premier Adjoint

Mairai SUN



Acte rendu exécutoire  
après envoi à la Subdivision administrative

Le 17 JUIN 2011

et publication du 20 JUIN 2011

Pour le Maire absent  
Le Premier adjoint

Mairai SUN



